



***Journée de consultation des groupes de femmes montréalais  
Mercredi 11 février 2009***

***Compte-rendu de l'événement***

*Véronique Colas, consultante*

***Février 2009***

La rencontre du 11 février 2009 du Conseil des Montréalaises se voulait être une occasion d'échange et de rapprochement avec les groupes de femmes intervenant sur l'île de Montréal. La présence d'une soixantaine de participantes, provenant de 40 organisations différentes et représentant des milliers de Montréalaises, a permis de la concrétiser au travers de présentations et de discussions riches et stimulantes<sup>1</sup>. En voici le compte-rendu.

L'animation de la journée a été réalisée par Madeleine Lacombe, consultante.

## **I. Présentation de Mme Marie-Josée Bonin sur l'état d'avancement des travaux de la Politique d'égalité *Pour une participation égalitaire des femmes et des hommes à la vie de Montréal*<sup>2</sup>**

*Mme Marie-Josée Bonin est directrice à la Direction de la diversité sociale du Service du développement culturel, de la qualité du milieu de vie et de la diversité ethnoculturelle de la Ville de Montréal.*

Après une courte présentation des quatre grands champs de compétence de la Direction de la diversité sociale (développement social, affaires interculturelles, lutte à la pauvreté, Politique d'égalité), Mme Bonin a précisé le rôle attribué à sa Direction dans le cadre de la mise en œuvre de la Politique d'égalité de la Ville et a ensuite fait part de son état d'avancement. Elle a ainsi mentionné, suivant les cinq axes d'intervention de la Politique, les avancées suivantes :

### **1. La gouvernance**

Plusieurs instances municipales ou paramunicipales comptent actuellement des femmes à leur direction ou dans leur conseil d'administration. À titre d'exemple, le Conseil interculturel de Montréal est composé de huit femmes et de six hommes. L'Ombudsman de Montréal est une femme : Mme Johanne Savard. L'Office de consultation publique de Montréal est présidé par une femme, Mme Louise Roy. La participation active des femmes en politique municipale a également été soulignée par Mme Bonin tout comme le fait que les élus, tous partis confondus, sont sensibles à cette réalité.

### **2. La Ville, employeur**

Bien que les résultats de l'année 2008 du Programme d'accès à l'égalité en emploi (PAÉE) ne soient pas encore disponibles, Mme Bonin a fait part de quelques actions réalisées en lien avec cet axe. Des mesures de maintien en emploi pour les femmes qui exercent des métiers non traditionnels à prédominance masculine sont, par exemple, continuellement développées. D'importantes avancées ont également été faites quant à l'accès aux postes de policières et de chauffeuses d'autobus : alors que le Service de police de la Ville de Montréal ne comptait, par exemple, que 325 femmes policières en 1991, leur nombre s'élevait à plus de 2 000 en décembre 2007. Pour mieux aider les gestionnaires à travailler avec des équipes diversifiées, une formation leur sera dédiée en 2009 et traitera de mixité femmes-hommes, de différences culturelles, d'intergénération, d'handicaps et de minorités culturelles et autochtones.

### **3. Les services aux citoyennes**

L'année 2008 a essentiellement été vouée à l'adaptation des formations existantes en vue d'y inclure l'analyse différenciée selon les sexes (ADS). Des formations auront donc lieu cette

---

<sup>1</sup> Pour plus de détails sur les participantes à la rencontre, se référer à l'appendice 1 du présent document.

<sup>2</sup> Pour prendre connaissance de la présentation intégrale de Mme Marie-Josée Bonin, se référer à l'annexe 1 du document Annexes.

année. Mme Bonin a par ailleurs tenu à souligner l'important travail effectué par les arrondissements, sa Direction et leurs partenaires en vue d'améliorer les conditions de vie des Montréalaises. Elle convient toutefois de la pertinence de mieux analyser l'ensemble des services que la Ville offre de façon à mieux répondre à leurs besoins. Un travail est notamment en cours afin de mieux définir les activités de loisirs dédiés aux jeunes, notamment aux jeunes filles.

#### 4. Les femmes, moteur de développement économique

Peu de projets ont actuellement été développés dans cet axe. Mme Bonin a toutefois fait mention du soutien de la Ville à la réalisation de projets visant à soutenir le développement de l'entrepreneuriat chez les femmes immigrantes.

#### 5. Les Montréalaises sur la scène internationale

Un protocole de coopération touchant les femmes et l'égalité entre les sexes a été développé entre les Villes de Port-au-Prince en Haïti et Montréal. L'objectif est d'accroître le nombre et le rôle des femmes au sein de l'Administration de Port-au-Prince. Le Conseil des Montréalaises est un partenaire du projet. Des représentations ont également été effectuées sur les pratiques montréalaises en matière de condition féminine telles que celles sur la sécurité des femmes, lors du congrès annuel du Conseil international de prévention de la criminalité, tenu à Queratero, au Mexique, en novembre dernier.

Pour conclure, Mme Bonin a fait part à l'assistance de ce sur quoi la Ville entend porter une attention particulière en 2009. Ont notamment été évoqués l'implantation de l'analyse différenciée selon les sexes dans les arrondissements et dans les services centraux ainsi que le besoin de bien comprendre les Montréalaises dans toute leur diversité.

### ***Période de questions***

La présentation de Mme Bonin a été suivie d'une période de questions. Une première participante est venue souligner le fait que les femmes postulent peu à des postes inscrits au programme d'accès à l'égalité en emploi compte tenu des difficultés que ces postes engendrent en termes de conciliation famille-travail. Une autre participante est intervenue sur les mesures d'encadrement dont les femmes de communautés culturelles ont besoin pour pouvoir sortir du travail informel. Mme Bonin a pris note de ces commentaires. Une question sur les loisirs a ensuite été posée à Mme Bonin, à savoir si la Ville ne pourrait pas investir un peu plus pour que les quelques activités véritablement attrayantes de la fête des Neiges de Montréal soient gratuites. Mme Bonin a indiqué que, dans le cas de cet événement, la réponse reviendrait à la Société du parc Jean-Drapeau puisqu'elle en est l'instigatrice.

À propos de la Politique d'égalité, une participante s'est questionnée sur le rôle joué par les services centraux concernant l'application de la politique dans les arrondissements. Mme Bonin a alors expliqué que les services centraux avaient essentiellement pour mandat de « convaincre, outiller et rappeler à l'ordre » les arrondissements. La participante a ensuite fait la demande que chaque arrondissement se dote d'une personne élue responsable de ce dossier et proposé de sensibiliser les élus et les employés des arrondissements à l'analyse différenciée selon les sexes. Celle-ci a aussi ajouté qu'elle souhaiterait voir plus d'actions en 2009 et que la Ville-centre ait plus de pouvoir sur les arrondissements pour que, dès le démarrage de projets, des impacts réels puissent se faire sentir. Sur ce dernier point, Mme Bonin est intervenue en soulignant qu'elle ne pouvait porter de jugement politique là-dessus mais qu'elle a constaté une

nette amélioration des collaborations entre la Ville-centre et les arrondissements, ce qui lui paraît très positif quant à l'application de la politique.

Une autre participante s'est exprimée sur la visibilité des actions entreprises par la Ville suite à la définition de la Politique d'égalité. Elle a déploré le peu de rayonnement du travail qui se fait, donnant de ce fait l'impression que la Ville est passée à autre chose. Mme Bonin a reconnu qu'à ce sujet, la communication de la Ville était effectivement à améliorer.

Finalement, une dernière participante a demandé : à quand un budget différencié selon les sexes? À cette question, Mme Bonin a répondu que la Ville faisait déjà la demande de résultats genrés sur les projets. Toutefois, pour ce qui était du budget municipal, la manière dont celui-ci est fait ne permet pas une telle application. Guylaine Poirier du Conseil des Montréalaises a alors informé l'assistance que le Conseil va prochainement avoir une formation sur le budget et qu'il entend également s'informer sur des exemples de villes possédant un budget genré.

## **II. Présentation de Mme Charlotte Thibault<sup>3</sup> et de Mme Guylaine Poirier sur les réalisations du Conseil des Montréalaises**

*Mme Charlotte Thibault est présidente du Conseil des Montréalaises.*

La présentation de Mme Thibault a débuté par un bref retour historique sur la création du Conseil des Montréalaises, suivi de l'énoncé de sa mission et de ses fonctions. Les quatre axes d'intervention du Conseil ont ensuite été présentés. Il s'agit des axes suivants :

- **Axe 1 : Améliorer les conditions de vie des Montréalaises**  
Le Conseil des Montréalaises est jusqu'à présent intervenu sur cet axe sous les thématiques du logement et de l'itinérance, du transport et de la lutte à la pauvreté. Le Conseil a notamment réalisé une recherche d'envergure sur la question des femmes et du logement à Montréal sur la base de laquelle un avis a été produit. Il a également fait valoir à maintes reprises, à l'occasion de consultations publiques, les particularités et les préoccupations des Montréalaises sur ces thématiques, par le biais de mémoires.
- **Axe 2 : Les femmes à l'emploi de la Ville de Montréal**  
Le Conseil des Montréalaises a notamment produit, dans le cadre de cet axe, une importante étude sur l'ascension professionnelle des femmes cadres à la Ville de Montréal. Sur la base des résultats de cette étude, le Conseil a procédé à la réalisation d'un avis qui a abouti à la mise sur pied d'un comité conjoint avec le Service du capital humain, permettant ainsi le suivi des recommandations de l'avis.
- **Axe 3 : La gouvernance**  
La Politique d'égalité entre les femmes et les hommes ainsi que la présence des femmes en politique municipale constituent les principaux sujets d'intervention du Conseil des Montréalaises sur cet axe. Le Conseil a notamment participé activement à toutes les étapes de définition de la Politique d'égalité. Il lui a été donné le mandat de faire un suivi sur l'application de la Politique et de publier un avis bisannuel sur l'avancement des travaux. Dans le cadre des élections municipales de 2005, le Conseil a utilisé divers outils de communication pour faire valoir les préoccupations et les besoins des Montréalaises auprès

---

<sup>3</sup> Pour prendre connaissance de la présentation intégrale de Mme Charlotte Thibault, se référer à l'annexe 2 du document Annexes.

des partis. Pour les élections municipales de 2009, celui-ci s'est associé au projet Défis et perspectives Élections 2009 initié par le Comité femmes de la CRÉ de Montréal. Au sein de cet axe, le Conseil a également développé divers outils à l'attention des groupes de femmes pour favoriser la participation citoyenne des femmes. Il s'agit entre autres d'un guide d'animation pour l'élaboration d'une déclaration citoyenne et du *Répertoire de ressources en condition féminine pour les Montréalaises*. Les membres du Conseil se sont aussi formés sur des sujets reliés à la gouvernance (analyse différenciée selon les sexes, structure de la Ville, budgets, etc.).

- Axe 4 : Le développement et la consolidation du Conseil  
Le Conseil des Montréalaises travaille finalement à assurer sa continuité et son développement. Pour ce faire, outre l'attention portée à son développement organisationnel, celui-ci attache une grande importance à développer des liens tant auprès des diverses instances municipales qu'auprès des différents réseaux et groupes communautaires, dont les groupes de femmes en particulier. Des partenariats ont notamment été développés avec le Comité femmes de la Conférence régionale des élus de Montréal, la Table des groupes de femmes de Montréal, la Table régionale des centres de femmes Montréal métropolitain–Laval, le Comité organisateur de la Journée internationale des femmes – 8 mars 2008 et le projet Défis et perspectives Élections 2009.

Mme Thibault a ensuite laissé la parole à Mme Poirier pour présenter quelques résultats issus des actions du Conseil des Montréalaises.

*Mme Guylaine Poirier est coordonnatrice du Conseil des Montréalaises.*

Mme Poirier a d'abord souligné tout le travail effectué par le Conseil des Montréalaises afin de se faire connaître tant auprès des élus et de l'Administration municipale qu'auprès des groupes de femmes et des groupes communautaires. Pour les premiers, outre la diffusion des publications du Conseil, des rencontres formelles ont été réalisées dans les deux tiers des arrondissements, avec les élus et l'équipe de direction. Les recherches, mémoires et avis du Conseil constituent notamment des occasions, non seulement pour créer des liens avec les fonctionnaires, professionnels et cadres des services municipaux, mais aussi pour être mieux connus des élus lors de participation à des consultations publiques initiées par les commissions permanentes. Dans le cas des groupes de femmes, la place qu'occupe aujourd'hui le Conseil est issue de liens de confiance et de respect réciproque avec ses partenaires. De là l'importance qu'il accorde à continuer à être en lien avec les groupes de femmes et, dans la mesure de ses compétences, à les supporter dans leur mandat. Le *Répertoire de ressources en condition féminine pour les Montréalaises* en est un exemple. Le Conseil des Montréalaises, grâce au dynamisme de ses membres et à la qualité de ses travaux et interventions, s'est vu reconnaître une crédibilité à l'intérieur de la Ville et auprès de ses partenaires.

Mme Poirier a, en outre, mentionné que, par ses actions, le Conseil a certainement contribué à certaines avancées dont en voici quelques exemples :

- le retour d'une conseillère en développement communautaire à temps plein sur le dossier de condition féminine;
- la réimpression du *Guide d'aménagement pour un environnement urbain sécuritaire* et sa diffusion dans les arrondissements;
- l'intégration d'un axe sur l'égalité entre les femmes et les hommes dans le protocole de coopération entre la Ville de Port-au-Prince et la Ville de Montréal;
- dans le dossier *habitation*, la prise en compte des besoins particuliers des femmes;

- dans le dossier *itinérance*, la réalisation d'une étude comparative des grandes villes nord-américaines sur les initiatives en itinérance qui inclut la question des femmes, en particulier celle des femmes autochtones aux prises avec cette problématique;
- dans le dossier *transport*, un ajout au plan de transport d'une section sur le transport adapté et sur la réalisation d'un projet-pilote pour évaluer l'impact d'un réaménagement intérieur des autobus pour les poussettes;
- dans le dossier *Politique d'égalité*, le mandat de suivi de la politique attribué au Conseil;
- dans le dossier *Ville comme employeur*, la sensibilisation de la direction aux réalités vécues par les femmes cadres et à la nécessité de favoriser leur cheminement de carrière; la création d'un comité de travail conjoint pour faire le suivi des recommandations du Conseil des Montréalaises issues de l'avis sur l'ascension professionnelle des femmes cadres;
- et finalement dans le dossier *participation citoyenne*, la sensibilisation des élus sur les conditions minimales à mettre en place pour permettre aux groupes de préparer leur intervention aux consultations publiques dans de meilleures conditions.

### III. Comité plénier sur les dossiers prioritaires en ce qui concerne les conditions de vie des Montréalaises

Après ces deux présentations, les participantes ont été invitées à former des petits groupes et conviées à débattre sur les questions suivantes pendant quelques minutes :

- Parmi tous les dossiers qui sont de juridiction municipale, lesquels vous apparaissent comme les plus prioritaires pour l'avancement des conditions de vie des Montréalaises et leur juste représentation?
- Quel serait le dossier prioritaire, pourquoi?

Une personne de chacun des groupes est ensuite venue présenter au micro ce qui était ressorti des discussions. En voici le compte-rendu.

#### *1<sup>er</sup> groupe*

Ont été mentionnés comme dossiers les plus prioritaires :

- l'emploi;
- la parité au niveau des postes de direction de la Ville de Montréal ainsi qu'au niveau des élus municipaux;
- l'application de l'équité salariale;
- la sécurité (incluant la question de la propreté).

**L'emploi** constitue toutefois le dossier auquel ce groupe accorderait la priorité, à commencer par la Ville de Montréal. Il a sur ce point été fait mention de la nécessité d'un dégel des embauches à la Ville et d'assurer la relève.

#### *2<sup>e</sup> groupe*

Ont été mentionnés comme dossiers les plus prioritaires :

- l'accessibilité à l'emploi;
- l'accessibilité aux ressources, reliée notamment au coût de transport;
- les femmes autochtones.

**L'emploi** constitue également pour ce groupe le dossier auquel il accorderait la priorité. Il s'agirait notamment de travailler sur la question de l'accessibilité en emploi, tant traditionnel que

non traditionnel, et sur celle des ressources amenant à l'emploi. L'insertion professionnelle des femmes des communautés culturelles a par ailleurs été évoquée.

### *3<sup>e</sup> groupe*

Pour ce 3<sup>e</sup> groupe, la lutte à la pauvreté a été identifiée comme étant là où se rejoignent plusieurs dossiers prioritaires, à savoir :

- le logement social;
- le transport;
- l'emploi et le maintien à l'emploi.

**L'application de la Politique d'égalité** apparaît en ce sens pouvoir concrètement agir sur ces enjeux puisqu'on les retrouve dans son énoncé. Aussi constitue-t-il le dossier auquel ce groupe accorderait la priorité. Il a en outre été souligné le fait que l'emploi demeure « la clé de tout ». Il y aurait donc lieu, selon ce groupe, d'apporter une attention particulière à l'emploi dans le dossier de la Politique d'égalité.

### *4<sup>e</sup> groupe*

Ce 4<sup>e</sup> groupe a considéré les dossiers suivants comme les plus prioritaires :

- le logement social;
- l'accessibilité au transport collectif;
- la sécurité alimentaire;
- l'emploi.

Sur cette base, il en a conclu que le dossier auquel il accorderait la priorité serait **la promotion des droits sociaux et économiques des femmes**. Il a notamment été suggéré de s'inspirer des outils déjà existants, tels que la Charte montréalaise des droits et responsabilités.

### *5<sup>e</sup> groupe*

Dans le cadre de leur discussion, une série de thèmes a été évoquée au sein du groupe, à savoir :

- le logement;
- le transport;
- l'accès aux services;
- l'accès à un milieu de vie sain, etc.

Un point commun à tous ces thèmes : **la santé globale des femmes**. En effet, l'amélioration de la santé, physique et psychologique, des femmes leur serait bénéfique tant au niveau familial et professionnel qu'au niveau de la participation citoyenne. Il s'agirait donc du dossier auquel ce groupe accorderait la priorité. Il y aurait notamment lieu de considérer les déterminants de la santé selon les étapes de vie des femmes et dans une approche de développement durable.

### *6<sup>e</sup> groupe*

Ont été mentionnés comme dossiers les plus prioritaires :

- le développement économique des femmes;
- la pauvreté;
- le logement social;
- la sécurité;
- le transport.

**La sécurité**, sous sa forme globale, soit économique, psychologique, physique et sociale, constitue le dossier auquel ce groupe accorderait la priorité, car il touche tous les autres dossiers (logement, transport, etc.) et est la base pour atteindre l'égalité entre les femmes et les hommes.

#### *7<sup>e</sup> groupe*

Plusieurs dossiers ont été considérés comme prioritaires par ce groupe, soit :

- le logement;
- le transport;
- l'emploi;
- la sécurité;
- l'itinérance des femmes.

**La sécurité**, sous sa forme globale, constitue également pour ce groupe le dossier auquel il accorderait la priorité. Il s'agirait notamment de travailler sur cette question en distinguant les femmes dans leur diversité (femmes handicapées, femmes itinérantes, etc.) et selon les quartiers (centraux versus résidentiels).

#### *8<sup>e</sup> groupe*

Ont été finalement mentionnés dans ce groupe comme dossiers les plus prioritaires :

- l'accès au logement;
- le transport;
- la sécurité;
- la lutte contre toutes sortes de violence;
- l'emploi.

**Le développement et l'accès à des logements** corrects, à des coûts décents, dans une perspective de lutte contre la pauvreté, contre la discrimination et le racisme ainsi que contre les diverses formes de violence et d'exploitation sexuelle des femmes, constitue le dossier auquel ce groupe accorderait la priorité.

Il ressort donc globalement de cette plénière l'importance accordée à la question de l'emploi, tant dans son accès que dans son maintien. Il a en outre été mis de l'avant plusieurs angles d'approches d'intervention qui permettraient d'agir, non seulement sur l'emploi mais aussi sur la plupart des dossiers prioritaires susmentionnés, soit :

- l'application de la Politique d'égalité entre les femmes et les hommes;
- le logement et le transport;
- la santé;
- la sécurité.

### **Commentaires et questions complémentaires**

La plénière a été suivie d'une période de commentaires et de questions. Une première participante est revenue sur l'importance d'aborder les dossiers de manière transversale, particulièrement en matière de santé. Elle a également tenu à souligner qu'en inscrivant cette approche dans une perspective de développement durable, les dossiers ne pourraient avancer que plus vite. Une seconde participante est également revenue sur la question de l'accès et du

maintien en emploi des femmes des communautés culturelles. Pour ce faire, il y aurait lieu que leurs compétences et leurs acquis soient reconnus. De même, il serait nécessaire que les employeurs soient sensibilisés à la question. D'après elle, il s'agit là d'un chantier important que la Ville doit mener pour assurer une bonne représentation de l'ensemble des Montréalaises. Ce point a été renchéri par une autre participante qui est venue souligner l'importance de la question de l'emploi chez les femmes immigrantes et de leur accès aux services.

Puis, une participante a exprimé son intérêt à ce que, quelque soit le dossier prioritaire retenu, les femmes itinérantes soient prises en considération. Pour elle, l'important est que l'ensemble des Montréalaises puissent « être citoyennes à part entière ». Une autre participante a exprimé le souhait que Montréal devienne une ville à l'avant-garde en devenant une « ville pour les personnes âgées ». Elle a à cet égard nommé des besoins comme la présence de minuterie aux passages piétons, des bancs en nombre plus importants dans les espaces publics ou encore des toilettes publiques plus accessibles. Les difficultés rencontrées pour développer des projets de logements sociaux pour les lesbiennes âgées ont en outre été évoquées par une autre participante. De tels projets se trouvent en effet confrontés à une certaine résistance. Cette participante a voulu souligner le fait que les lesbiennes âgées connaissent aussi la discrimination et que de tels projets auraient besoin d'être soutenus.

Une participante a, par la suite, posé deux questions au Conseil des Montréalaises :

- Qu'est-ce que le Conseil entend faire avec cet exercice? Est-ce que le Conseil va pouvoir faire avancer les choses sur ces dossiers prioritaires?
- Qu'est-ce qui pourrait donner plus de pouvoir d'influence au Conseil?

Pour la première question, Mme Thibault a répondu que, par rapport à ce qui a été dit, beaucoup de choses sont revenues sur lesquelles le Conseil intervient déjà, comme le logement, le transport, etc. Ces dossiers demeureront donc d'actualité pour le Conseil. Il entend également tenir compte des propositions relatives à l'angle d'approche à adopter dans la conduite de ces dossiers tout comme des différentes réalités que connaissent différents groupes de femmes, tels que les lesbiennes, les femmes issues de l'immigration, les femmes autochtones, etc. Quant à la deuxième question, Mme Thibault a indiqué qu'il s'agissait là d'un sujet sur lequel l'assemblée reviendrait en après-midi.

Ensuite, une participante est intervenue sur la question du transport collectif. Elle a suggéré au Conseil des Montréalaises de voir à la réalisation d'une étude portant sur l'accessibilité du transport collectif, notamment à l'égard des femmes assistées sociales. Finalement, une dernière participante est revenue sur la question de l'application de la Politique d'égalité entre les femmes et les hommes. D'après elle, tous les sujets de préoccupation se retrouvent dans la Politique d'égalité. Malheureusement, elle a le sentiment que certains éléments n'ont pas été pris en compte, à la suite des consultations, tels que le financement et la reddition de compte. Aussi s'est-elle questionnée sur la manière dont les groupes de femmes pourraient influencer cela, faire avancer davantage les choses.

#### IV. Présentation de deux démarches de participation citoyenne

La deuxième partie de la journée a débuté par la présentation de deux démarches de participation citoyenne.

- ◆ Une concertation du milieu en condition féminine (arrondissement de Rivière-des-Prairies—Pointe-aux-Trembles), Mireille Hébert, Centre des femmes de Pointe-aux-Trembles<sup>4</sup>

La présentation de Mme Hébert a porté sur les démarches de participation citoyenne réalisées au sein de son groupe depuis 2005.

L'élément déclencheur a été l'élaboration en 2005 de la déclaration citoyenne des femmes de Pointe-aux-Trembles. Cette première démarche a d'abord été fort utile pour les femmes du milieu qui y ont participé. Elle leur a permis de faire un exercice de priorisation sur les améliorations à apporter dans leur milieu de vie et d'acquérir une meilleure connaissance du fonctionnement municipal. Cette démarche a constitué le point de départ de plusieurs actions de participation citoyenne, à commencer par le dépôt de la déclaration auprès du conseil d'arrondissement de Rivière-des-Prairies—Pointe-aux-Trembles et du maire Gérald Tremblay.

Parmi ces actions, Mme Hébert a entre autres mentionné les suivantes :

- l'organisation de déjeuners causeries avec des élus et de cafés-rencontres sur l'implication des femmes en politique;
- l'offre de formation sur le rôle et la responsabilité des membres d'un conseil d'administration;
- des interventions diverses sur les questions de transport, de logement et de lutte à la pauvreté, soit des thèmes que l'on retrouve dans la déclaration citoyenne;
- la création en 2006 d'un comité aviseur de la condition féminine de Pointe-aux-Trembles/Montréal-Est.

Mme Hébert a présenté plus amplement cette dernière initiative. Après avoir exposé à l'assistance la mission, les objectifs et les membres constituants de ce comité, elle leur a fait part des deux premières actions issues de ce dernier. Il s'agit, d'une part, de la réalisation de 5 à 7 *Réseautage femmes*, visant à rassembler les membres du comité aviseur et les citoyennes afin de faire de la sensibilisation sur l'implication citoyenne et politique des femmes. Ces rencontres ont jusqu'à présent été très populaires puisqu'on y a compté autour de 80 à 100 personnes présentes par 5 à 7. D'autre part, le comité aviseur a produit un premier document sur les réalités des femmes et des filles de Pointe-aux-Trembles/Montréal-Est. Des données existantes ont été compilées et classées par thème en vue de faire un premier portrait de la situation, permettant ainsi d'orienter l'action et de défendre leur point de vue auprès des politiciens. Un plan d'action 2008-2011 a été réalisé à partir des constats établis dans le document. Celui-ci a en outre été présenté aux élus lors d'un 5 à 7, dont les constats soulevés en ont étonné plus d'un. À l'intérieur du plan d'action, trois axes principaux ont été identifiés :

- Axe 1- Lutte à la pauvreté des femmes
- Axe 2- Violence et sécurité
- Axe 3- Égalité et parité des femmes et des hommes

---

<sup>4</sup> Pour prendre connaissance de la présentation intégrale de Mme Mireille Hébert, se référer à l'annexe 3 du document Annexes.

À titre d'exemple, Mme Hébert a terminé sa présentation en mentionnant une action développée à l'axe 2 du plan, en collaboration avec la Table de concertation jeunesse de Pointe-aux-Trembles/Montréal-Est. Il s'agit d'un projet pilote, nommé « Ma sexualité m'appartient » qui consiste, par le biais de la diffusion de capsules vidéo suivies de discussions en milieu scolaire, à prévenir l'exploitation des jeunes filles par les gangs de rue.

- ◆ Agir collectivement pour améliorer son quartier (arrondissement de Ville-Marie), Participantes du Comité d'action locale, Centre d'éducation et d'action des femmes (CEAF)

Les participantes à cette présentation ont, à tour de rôle, parlé de la démarche de déclaration citoyenne à laquelle elles ont participé, des actions qui ont débouché, suite à son élaboration, et des retombées de la démarche dans la vie du centre et pour les femmes.

C'est en 2003 que la démarche de déclaration citoyenne a été amorcée, suite aux inquiétudes exprimées par les femmes à l'égard de la spéculation immobilière dont faisait l'objet leur quartier. Des craintes avaient alors été exprimées sur l'impact qu'une telle spéculation pouvait avoir sur leur qualité de vie, du fait du départ des familles, des changements qui s'opéraient dans le quartier. La déclaration citoyenne des femmes de Sainte-Marie est ainsi née de la volonté de contribuer à ce que des choix plus équitables envers les femmes soient pris en matière de planification urbaine, de sécurité, de mobilité et d'aménagement. Elle a également pour objectif de lutter contre la pauvreté, les discriminations et de favoriser une plus grande participation des femmes au développement local.

La première action entreprise, après l'élaboration de la déclaration citoyenne, a été de la faire connaître auprès des femmes, des élus, etc. afin qu'ils se l'approprient. Pour ce faire, les initiatrices de la déclaration citoyenne ont entre autres suivi une formation sur la structure et le fonctionnement municipal. Fortes de cet acquis, elles ont ainsi fait connaître leur déclaration citoyenne, en réalisant une tournée des groupes du quartier, en tenant des kiosques, en participant à des forum-citoyens, etc. Cette expérience leur a donné un sentiment d'appartenance très fort tout comme une vision commune de la mission du comité et du centre. Avec les consultations publiques de 2007 sur la Politique d'égalité entre les femmes et les hommes, ces femmes ont en outre voulu participer à la démarche en rédigeant un mémoire collectif avec le centre de femmes *La Marie Debout* du quartier Hochelaga-Maisonneuve.

À savoir si elles ont reçu une écoute favorable de la Ville, la question demeure. Une chose que ces femmes savent, c'est que changer les choses prend du temps. Il faut donc persévérer. Pour elles, le processus est également important. Aujourd'hui, en plus de communiquer plus facilement, elles ont des outils pour agir. Ceci leur permet d'être plus à l'aise, d'avoir confiance et d'être fière d'elles. Cette démarche leur a également permis de s'impliquer dans le développement de leur quartier dont l'un des résultats a été, par exemple, l'ouverture de la boutique « Taillissimo », un projet d'économie sociale qui vise à offrir des articles de vêtements à bas prix pour les femmes de grande taille. La déclaration citoyenne a aussi inspiré d'autres groupes qui souhaitent développer des actions dans leur milieu. Tout ceci concourt à faire d'elles des actrices de changement.

Après 5 ans, la déclaration citoyenne demeure un outil pertinent. De nouvelles femmes s'impliquent dans le comité d'action local. Aussi les initiatrices ont-elles affirmé que leurs actions

ont donné des résultats. Il s'agit là de « petits fruits qui nous permettent de nous montrer qu'il faut rester vigilantes, actives, impliquées ».

### ***Période de questions***

Ces présentations ont été suivies d'une période de questions. Une participante a témoigné de son expérience de démarche de déclaration citoyenne et a souhaité à cet égard exprimer son admiration pour la patience et la persévérance des femmes du CEAF. Elle constate que cette démarche apporte autant au milieu qu'aux femmes qui y ont participé. Elle a en outre tenu à féliciter toutes celles qui ont réalisé ces deux présentations. Un employé de la Ville est ensuite intervenu pour transmettre à l'assistance que, malgré cette grosse machine qu'est la Ville, celle-ci est composée « d'humains qui travaillent pour d'autres humains ». Il les encourage à ne pas lâcher car les gens de la Ville travaillent aussi en vue de pouvoir s'alimenter davantage de leurs revendications.

Une question d'une participante a porté sur la présentation de Mme Hébert à propos de l'étude sur la réalité des femmes et des filles de Pointe-aux-Trembles/Montréal-Est. Celle-ci se demandait comment les élus pouvaient ne pas connaître cette réalité puisque les données recueillies pour l'étude provenaient de données existantes. Mme Hébert a répondu que la rencontre avec les élus avait permis de constater que certes, ils connaissaient ces données, mais pas présentées sous cet angle-là. Ce portrait leur a ainsi permis de réaliser par exemple que les femmes étaient plus nombreuses à vivre en situation de pauvreté à Pointe-aux-Trembles/Montréal-Est. Mme Hébert a tenu à ajouter l'importance à cet égard de la mobilisation du milieu car, en se faisant connaître des élus, ces derniers tendent à prendre en compte plus facilement les préoccupations des groupes locaux.

Une autre participante est venue souligner le fait que 2009 est une année électorale. D'après elle, il faudrait solliciter les personnes qui pensent se présenter pour qu'elles tiennent compte du contenu des déclarations citoyennes dans leur programme. Elle a donc proposé aux groupes de femmes ayant une déclaration citoyenne, d'interpeller leurs élus lors de la journée du 8 mars par rapport aux différents axes de leur déclaration.

L'importance de favoriser l'emploi des femmes immigrantes, notamment par la création d'entreprises collectives qui s'appuieraient sur la reconnaissance de leurs acquis, a été soulevée. Une participante a prié l'assistance de soutenir son groupe dans son projet de logements sociaux pour lesbiennes âgées, en sensibilisant les organismes qu'elles connaissaient et qui cible les âgés, à la réalité des lesbiennes âgées. Elle a notamment réalisé une vidéo faisant le portrait d'une lesbienne âgée qui pourrait être diffusée auprès de ces organismes.

Mme Poirier a ensuite questionné l'assistance quant à leur participation, en tant que citoyennes ou intervenantes du milieu, aux conseils d'arrondissement. Elle a également demandé aux femmes présentes si elles y trouvaient leur compte. À ces questions est intervenue une première participante qui a fait part de son expérience en la matière. Son groupe est impliqué dans la démarche « Décider Rosemont ensemble », pilotée par la Corporation de développement communautaire de Rosemont. Il existe, dans le cadre de ce projet, un comité participation citoyenne. L'accessibilité aux bureaux d'arrondissement en transport collectif constitue un premier obstacle, dans son cas, lorsqu'il s'agit de participer aux conseils d'arrondissement. Pour y pallier, d'autres lieux de participation ont été trouvés. Par exemple, le Centre des femmes de Rosemont invite à l'occasion des conseillères ou conseillers à venir

discuter sur des dossiers spécifiques. Une participante est, pour sa part, venue souligner l'austérité du processus qui peut intimider les citoyennes. Elle a notamment donné l'exemple d'une femme qui est revenue découragée à la suite de son expérience d'un conseil d'arrondissement.

Réagissant à ces propos, une femme a demandé si recevoir les élus avait plus d'incidences qu'aller au conseil d'arrondissement. Cette approche favorise surtout la participation citoyenne, ce qui fait d'elle une bonne pratique. Une participante est venue confirmer ce point à travers une anecdote. Une vingtaine de femmes étaient venues à un conseil d'arrondissement pour exprimer leurs préoccupations en matière de logement. Elles eurent toutefois une mauvaise expérience : passées en dernier, elles n'eurent pas le sentiment d'avoir été véritablement écoutées. Il s'est alors avéré difficile, suite à cela, de les impliquer à nouveau dans une telle démarche. Dès lors, son groupe profite plutôt d'événements où les élus sont invités pour susciter des échanges entre les femmes et les élus. Et là les femmes posent des questions! Il est plus facile pour les femmes de s'exprimer dans un lieu où elles se sentent à l'aise, en confiance.

Une membre du CEAF est alors intervenue pour mentionner que, dans leur cas, une élue de leur conseil d'arrondissement était sensible à leur cause. Elle constituait donc une alliée, ce qui leur permettait de faire passer plus facilement leur message. Deux autres participantes ont ensuite questionné, plus que le déroulement des conseils, l'attitude de certains élus, qui peuvent en déstabiliser ou intimider plus d'une. Il y aurait lieu de se pencher sur la question de la proximité des élus avec leurs concitoyennes et concitoyens et sur les efforts mutuels qu'il y aurait peut-être à faire.

Une participante a demandé si l'attitude envers les groupes de femmes était la même s'il s'agissait d'une femme élue ou non. Une membre de la Table des groupes des femmes de Montréal a, pour sa part, observé lors de la tournée d'arrondissement qu'elles ont réalisée avec des groupes communautaires, un accueil différent selon s'il s'agissait d'un maire ou d'une mairesse, d'un directeur ou d'une directrice d'arrondissement. Aussi a-t-elle tenu à souligner l'importance de la présence des femmes dans les lieux de décision.

Finalement, considérant la période électorale qui s'en vient, les groupes et les citoyennes auront l'occasion d'interpeller leurs élus à l'égard des Montréalaises et de leurs besoins. À titre d'exemple, les groupes pourraient demander ce qu'il en est du plan d'action de leur arrondissement concernant la Politique d'égalité.

## **V. Comité plénier sur l'apport et les collaborations possibles des groupes de femmes avec le Conseil des Montréalaises**

Après ces deux présentations, les participantes ont à nouveau été invitées à former des petits groupes et conviées à discuter des modes de collaborations possibles entre les groupes de femmes et le Conseil des Montréalaises de façon à concilier les efforts de chacun sur les dossiers municipaux.

Une personne de chacun des groupes est ensuite venue présenter au micro ce qui était ressorti des discussions. En voici le compte-rendu.

### *1<sup>er</sup> groupe*

Ce 1<sup>er</sup> groupe a d'abord souligné la pertinence d'une rencontre comme celle-ci. Il leur apparaîtrait judicieux d'instaurer annuellement ce genre de rencontres. Pour lui, le Conseil des Montréalaises joue un rôle d'interface entre l'administration municipale et les groupes de femmes. Aussi leur apparaît-il également à propos que le Conseil des Montréalaises fasse partie prenante de certains comités. Des comités conjoints pourraient notamment être créés sur l'analyse des programmes des partis politiques, ce, sous le regard féministe, en vue des élections, ou encore sur l'analyse du budget de la Ville. Le Conseil des Montréalaises pourrait par ailleurs alimenter les groupes de femmes sur des sujets par le biais des nouvelles technologies. Finalement, ce 1<sup>er</sup> groupe a proposé la création d'un comité regroupant les femmes leaders afin de favoriser les échanges.

### *2<sup>e</sup> groupe*

Tout comme le groupe précédent, ce 2<sup>e</sup> groupe a exprimé le souhait de multiplier les événements comme celui-ci. De tels événements pourraient porter sur différents thèmes et un suivi pourrait être fait, via Internet, auprès des groupes de femmes. Il serait intéressant que le Conseil des Montréalaises réalise des études sur des questions pointues telles que l'effet de l'augmentation des frais du transport en commun sur les conditions de vie des femmes assistées sociales de Montréal. Ce 2<sup>e</sup> groupe a finalement suggéré de s'inviter mutuellement aux événements de réseautage.

### *3<sup>e</sup> groupe*

Pour ce 3<sup>e</sup> groupe, cette rencontre a été l'occasion de mieux connaître le Conseil des Montréalaises. Il lui apparaît important que le Conseil des Montréalaises diffuse davantage ce qu'il fait auprès des groupes de femmes. Il a donc proposé que le Conseil se dote de meilleurs outils de communication. Un forum d'échanges a été mentionné à titre d'exemple.

### *4<sup>e</sup> groupe*

Dans un même ordre d'idée, ce 4<sup>e</sup> groupe a suggéré la mise en place d'un bulletin régulier (peut-être mensuel) qui serait alimenté par les groupes de femmes, en diffusant leurs actions en lien avec les dossiers municipaux, et aussi par le Conseil des Montréalaises, en assurant un suivi sur les dossiers ou encore en faisant appel à la mobilisation. Ce groupe a également exprimé le souhait d'instaurer une rencontre annuelle, comme celle-ci, pour faire notamment le point sur l'application de la Politique d'égalité entre les femmes et les hommes.

### *5<sup>e</sup> groupe*

Tout comme les deux groupes précédents, ce 5<sup>e</sup> groupe était intéressé à ce que le Conseil des Montréalaises facilite le réseautage entre les groupes de femmes. Pouvoir avoir connaissance des déclarations citoyennes existantes a été mentionné à titre d'exemple.

### *6<sup>e</sup> groupe*

Ce 6<sup>e</sup> et dernier groupe a d'abord exprimé son accord avec ce qui avait été dit par ses prédécesseurs. Celui-ci a ensuite évoqué que, dans un monde idéal, il aurait souhaité voir une personne de chacun des groupes de femmes nommée pour faire le suivi de la Politique d'égalité. De même, il aimerait voir un comité en condition féminine formé dans chaque arrondissement qui entretiendrait des liens étroits avec le Conseil des Montréalaises.

Il ressort donc globalement de cette plénière une grande ouverture et un fort enthousiasme à la collaboration de la part des groupes de femmes, à commencer par le souhait communément exprimé d'instaurer une rencontre comme celle-ci sur une base annuelle. Ceux-ci voient particulièrement en le Conseil des Montréalaises une ressource leur permettant de faciliter les échanges, un rapprochement tant entre les groupes de femmes qu'entre ceux-ci et l'Administration municipale. Plusieurs modes de collaboration ont en ce sens été suggérés, soit :

- des échanges d'information au travers d'outils de communication que le Conseil des Montréalaises pourrait développer;
- une participation à des comités conjoints;
- une collaboration aux activités du Conseil.

### **Commentaires et questions complémentaires**

La plénière a été suivie d'une période de commentaires et de questions. Une première participante, membre de la Table des groupes de femmes, a indiqué que son groupe avait formé un comité de développement local dont l'un des mandats consistait à faire le suivi de la Politique d'égalité. Une participante a poursuivi sur le même sujet en soulignant le fait qu'il serait bien de faire connaître davantage la Politique d'égalité aux citoyennes, via les journaux locaux par exemple. Elle s'est par ailleurs questionnée sur la pérennité du Conseil des Montréalaises comme instance : son financement est-il assuré?

Une autre participante a souhaité revenir sur l'angle d'approche des dossiers prioritaires par la santé. Elle a suggéré que le Conseil des Montréalaises établisse un comité sur la santé des femmes relié aux priorités de la Ville de Montréal. Elle a ensuite ajouté qu'en termes de collaboration, son groupe, l'Association des femmes roumaines Mioritza, pourrait collaborer bénévolement à de tels comités.

Deux dernières participantes ont déploré la faible visibilité du Conseil des Montréalaises à Montréal. L'une a notamment précisé que le Conseil lui semble être plus connu à l'extérieur. Il est possible que le Conseil constitue une bonne pratique que la Ville diffuse. Ceci est malheureusement moins le cas sur le terrain.

### **VI. Appréciation de la rencontre**

Avant de clôturer la journée, les participantes ont été invitées à donner leur impression sur celle-ci. Une première participante a mentionné que ce fut, pour elle, une journée bénéfique, intéressante. Elle lui a en effet permis de mieux placer le Conseil des Montréalaises et les autres groupes. Elle entend ramener tout ce qui été discuté dans son groupe et reconsidérer dans ce contexte leur mode d'action. Une autre participante a constaté que le Conseil était de plus en plus dynamique. Elle a ensuite tenu à féliciter les membres du Conseil pour la présente initiative. Une participante a poursuivi en soulignant que, plus les années passaient, plus elle voyait dans le travail du Conseil une volonté à s'associer aux groupes de femmes. Elle a exprimé le souhait que cela perdure. Finalement, une dernière participante a indiqué que, pour son groupe, le Conseil des Montréalaises constituait une « maison-mère » : tous les groupes de femmes peuvent se retrouver au Conseil et déposer leur déclaration citoyenne.

Mme Thibault a conclu la journée en revenant sur certains points soulevés lors des discussions. À la lumière des propos émis, il lui apparaît d'abord important que le Conseil des Montréalaises fasse et continue de faire rapport de ce qu'il fait auprès des groupes de femmes. Ce sont ces groupes qui donnent du poids au Conseil des Montréalaises et leur présence à cette journée démontre bien tout le poids qu'ils lui donnent. L'instauration de rencontres annuelles comme celle-ci lui apparaît constituer une idée fort intéressante.

Aux questionnements relatifs à la consolidation du Conseil, Mme Thibault a ensuite expliqué les démarches en cours en vue de l'enchâsser dans la Charte de la Ville de Montréal et a donné des précisions sur l'évolution budgétaire du Conseil. Elle a par ailleurs souligné le fait qu'en n'étant pas un groupe de pression, le Conseil ne peut répondre à certaines demandes. Aussi a-t-elle suggéré, dans ce cas, de se tourner plutôt vers la Table des groupes de femmes de Montréal. En revanche, le Conseil va prochainement avoir une formation sur le budget municipal et entend donc intervenir dessus cette année. Mme Thibault a également évoqué la problématique du coût des transports collectifs et le fait que des démarches seraient à faire à cet égard. Finalement, elle a souhaité préciser que, cette année, la priorité du Conseil des Montréalaises demeure celle de se faire connaître auprès des groupes de femmes. Mme Thibault a conclu son intervention par des remerciements.

## APPENDICE 1 : PARTICIPANTES À LA RENCONTRE DU 11 FÉVRIER 2009

| PERSONNES PRÉSENTES     | ORGANISME   |
|-------------------------|---|
| Ambroise, Marie-Luce    | Ralliement des infirmiers et infirmières auxiliaires haïtiennes                         |
| Barrette, Marie         | Observatrice, anciennement Association des retraités en enseignement                    |
| Beauchamp, Janie        | Réseau québécois des femmes en environnement  |
| Bell, Jenny             | Nonante   |
| Bélisle, Johanne        | Centre des femmes de Montréal   |
| Benrhouma, Medja        | L'espace féminin arabe  |
| Blais, Michèle          | Syndicat des fonctionnaires municipaux de Montréal                                      |
| Boily, Nicole           | Première présidente du Conseil et consultante pour le SAC-UQAM                          |
| Bonin, Marie-Josée      | Directrice diversité ethnoculturelle, Ville de Montréal                                 |
| Boucher, Maryse         | Centre d'éducation et d'action des femmes   |
| Bourbonnais, Mariane    | Centre d'éducation et d'action des femmes   |
| Canuto, Marisa          | Femmes et villes International  |
| Casara, Danielle        | Membre du Conseil des Montréalaises   |
| Cloutier, Luce          | Concertation des luttes contre l'exploitation sexuelle                                  |
| Cloutier, Lyse          | Table régionale des centres de femmes Montréal métropolitain-Laval                      |
| Cloutier, Nathalie      | Service d'orientation et de recherche d'emploi pour l'Intégration des femmes au travail |
| Colas, Véronique        | Consultante pour le Conseil des Montréalaises   |
| Dandavino, Rita-Rachele | Métropolis  |
| Darid, Khadija          | Conférence régionale des élus de Montréal   |
| De Sève, Véronique      | Membre du Conseil des Montréalaises   |
| Deschênes, Carole       | Secrétaire du Conseil des Montréalaises   |
| Despars, Marjolaine     | Réseau d'aide aux personnes seules et itinérantes de Montréal                           |
| Desjardins, Nicole      | Syndicat régional des professionnels en soins du Québec                                 |
| Drouin, Ginette         | Membre du Conseil des Montréalaises   |
| Druelle, Anick          | Droits et Démocratie  |
| Gonzales, Carmen        | Centre d'orientation paralégale et sociale pour immigrants                              |
| Goulet, Nathalie        | Conseil d'intervention pour l'accès des femmes au travail                               |
| Hébert, Mireille        | Centre des femmes de Pointe-aux-Trembles  |
| Hefferman, Diane        | Réseau Vidé-Elle et Conseil canadien des gais et lesbiennes                             |
| Houle, Louise           | Maison l'Océane   |
| Isamene, Évelyne        | Membre du Conseil des Montréalaises   |
| Jhones, Léontine        | Anciennement de Symbiose  |

|                        |   |
|------------------------|---|
| Issa, Michèle          | Consultante   |
| Khalifa, Amina         | CARI Saint-Laurent  |
| Lacharité, Berthe      | Relais-femmes   |
| Lacombe, Madeleine     | Animatrice et consultante du Conseil des Montréalaises  |
| Lacroix, Guy           | Conseiller en développement social, Ville de Montréal   |
| Larochelle, Marie-Pier | Stagiaire de Métropolis   |
| Majeau, Sylvie         | Comité de conditions de vie et de travail des femmes du Conseil régional FTQ Montréal métropolitain |
| Majouji, Salwa         | Stagiaire à la division du développement social – Ville de Montréal                                 |
| Martucelli, Enza       | Congrès juif canadien, Région du Québec   |
| Merino, Maricarmen     | Compagnie F, entrepreneurship pour femmes   |
| Miller, Louise         | Centre d'éducation et d'action des femmes   |
| Nomo Zibi, Pulchérie   | Table des groupes de femmes de Montréal   |
| Pasquier, Anne         | Table des groupes de femmes de Montréal   |
| Patino, Jaime          | Stagiaire en communication du Conseil des Montréalaises   |
| Pelletier, Danielle    | Réseau habitation femmes  |
| Poirier, Guylaine      | Coordonnatrice du Conseil des Montréalaises   |
| Riboutout, Luce        | Centre d'éducation et d'action des femmes   |
| Richard Webb, Anne     | Femmes du monde à Côte-des-Neiges   |
| Rizki, Afsay           | CARI Saint-Laurent  |
| Robain, Léa            | Magasine Avril  |
| Rossi, Patricia        | Membre du Conseil des Montréalaises   |
| Roy, Michèle           | Concertation des luttes contre l'exploitation sexuelle  |
| Sabiti, Jeanne         | Coalition des Femmes des Communautés culturelles pour l'emploi                                      |
| Senneville, Audrey     | CARI Saint-Laurent  |
| Serra, Antoinette      | Centre d'éducation et d'action des femmes   |
| Simard, Martine        | CARI Saint-Laurent  |
| Thibault, Charlotte    | Présidente du Conseil des Montréalaises   |
| Tofan, Alice           | Association des femmes roumaines Mioritza   |
| Tremblay, Karine       | Centre des femmes de Rosemont   |
| Vachon, Hélène         | Maison Parent-Roback  |
| Vallée, Linda          | Membre du Conseil des Montréalaises   |
| Verthuy, Maïr          | Membre du Conseil des Montréalaises   |
| Vianney, Patricia      | Réseau d'aide aux personnes seules et itinérantes de Montréal                                       |

## APPENDICE 2 : ANALYSE DES FICHES SYNTHÈSE DES PARTICIPANTES

27 participantes ont complété une fiche synthèse. Il est à noter que les participantes ont pu mentionner plusieurs réponses aux questions posées.

**Question 1 :** Dans ce que vous avez entendu au cours de la journée, qu'est-ce qui a le plus retenu votre attention ?

| Réponses les plus mentionnées  | Fréquence des réponses |
|--|------------------------|
| Le rôle et le travail fait par le Conseil des Montréalaises            | 9 fois sur 27          |
| La volonté de travailler en collaboration                              | 7 fois sur 27          |
| Les démarches de participation citoyenne                               | 6 fois sur 27          |
| Les discussions en plénière  | 6 fois sur 27          |
| La Politique d'égalité   | 3 fois sur 27          |
| La difficulté à sensibiliser les personnes élues à la cause des femmes | 3 fois sur 27          |

Autres réponses :

- Belle diversité;
- La question de la consolidation du Conseil des Montréalaises;
- Le budget sensible au genre;
- La volonté des groupes de femmes présents d'aller de l'avant.

**Question 2 :** Qu'est-ce que vous comptez ramener comme préoccupations à votre groupe, à la suite à cette rencontre ?

| Réponses les plus mentionnées  | Fréquence des réponses |
|--|------------------------|
| L'importance d'intervenir dans notre arrondissement, notamment auprès des personnes élues, pour faire avancer les dossiers relatifs aux femmes tels que la mise en place de la Politique d'égalité et d'un plan d'action local | 11 fois sur 27         |
| L'importance de travailler en collaboration, de mieux s'informer de part et d'autre  | 9 fois sur 27          |
| L'importance de se préparer aux élections municipales qui s'en viennent, notamment via les Déclarations citoyennes   | 2 fois sur 27          |

Autres réponses :

- Poursuivre les actions concernant la lutte à la pauvreté et la violence;
- Les liens entre les bonnes pratiques du Conseil des Montréalaises et la coopération internationale;
- Les budgets sensibles au genre sont essentiels à développer;
- La lutte à la pauvreté en tant que déterminants de la santé;

- Suivre les actions qui découleront de la journée et s'assurer que les besoins et réalités des femmes itinérantes soient représentés;
- Suivre l'évolution de la Politique d'égalité;
- Les discussions et préoccupations soulevées dans la journée;
- Qu'il y a de l'action, que les femmes s'organisent et que le Conseil des Montréalaises continue son excellent et essentiel travail.

Il est à noter qu'une participante n'a pas répondu à cette question.

**Question 3 :** Croyez-vous avoir une meilleure compréhension du rôle du Conseil des Montréalaises ? Quels seraient, pour vous, les deux mots les plus significatifs pour le décrire ?

| Réponses les plus mentionnées | Fréquence des réponses |
|-------------------------------|------------------------|
| Représentation (des femmes)   | 8 fois sur 27          |
| Écoute                        | 6 fois sur 27          |
| Suivi (des dossiers)          | 4 fois sur 27          |
| Influence                     | 4 fois sur 27          |
| Réseautage                    | 3 fois sur 27          |
| Sensibilisation               | 2 fois sur 27          |
| Action                        | 2 fois sur 27          |
| Avancées                      | 2 fois sur 27          |
| Essentiel                     | 2 fois sur 27          |
| Ouverture                     | 2 fois sur 27          |
| Expertise                     | 2 fois sur 27          |

Autres réponses :

- Dynamique;
- Engagé;
- Bien documenté;
- Persévérant;
- Accompagnement;
- Solidarité;
- Changement;
- Féministe;
- Égalité;
- Courage;
- Patience;
- ParticipACTION;
- Diversité.

Il est à noter qu'une participante n'a pas répondu à cette question.

**Question 4 :** À la suite à cette rencontre, quel devrait être le dossier de travail prioritaire du Conseil des Montréalaises pour les prochaines années ?

| Réponses les plus mentionnées | Fréquence des réponses |
|-------------------------------|------------------------|
| Politique d'égalité           | 10 fois sur 27         |
| Logement social               | 7 fois sur 27          |
| Sécurité                      | 5 fois sur 27          |
| Santé des femmes              | 3 fois sur 27          |
| Emploi                        | 2 fois sur 27          |

Autres réponses :

- Transport en commun;
- Droits sociaux et économiques;
- Lutte contre la pauvreté;
- Approche globale.

**Question 5 :** Comment votre groupe pourrait-il collaborer avec le Conseil des Montréalaises ?

| Réponses les plus mentionnées   | Fréquence des réponses |
|---|------------------------|
| Diffusion et échange d'information  | 11 fois sur 27         |
| Participation aux réflexions (rencontres, comités de travail, consultation, etc.)                 | 10 fois sur 27         |
| Support mutuel (consolidation, appui auprès des personnes élues, participation aux projets, etc.) | 7 fois sur 27          |
| Participation comme ressources professionnelles à des recherches en fonction des dossiers         | 3 fois sur 27          |
| En faisant le suivi de la Politique d'égalité dans notre arrondissement                           | 2 fois sur 27          |
| En s'impliquant dans notre arrondissement   | 2 fois sur 27          |
| En offrant de la formation  | 2 fois sur 27          |
| En poursuivant notre travail  | 2 fois sur 27          |

Autres réponses :

- Campagne de pression;
- Conférence de presse;
- Pour des partenariats internationaux.

Il est à noter que deux participantes n'ont pas répondu à cette question.

**Question 6 :** Au-delà de la présente journée, quelles conditions pourraient faciliter une meilleure concertation entre les groupes de femmes et le Conseil des Montréalaises ?

| Réponses les plus mentionnées  | Fréquence des réponses |
|--|------------------------|
| Un bulletin d'information régulier (virtuel)   | 8 fois sur 27          |
| Des rencontres régulières (annuelles) comme celle d'aujourd'hui  | 7 fois sur 27          |
| Une amélioration des outils de communication du Conseil des Montréalaises pour plus de visibilité locale | 5 fois sur 27          |
| L'échange d'information via un blog, un babillard virtuel, etc.  | 4 fois sur 27          |
| La consolidation du Conseil des Montréalaises (charte, budget)   | 3 fois sur 27          |

Autres réponses :

- Poursuivre l'imputabilité;
- Présence des membres du Conseil des Montréalaises aux différentes activités organisées par les groupes de femmes;
- Plus d'activités organisées par le Conseil des Montréalaises pour les femmes de Montréal, pas seulement celles organisées en groupe;
- Consolidation de chaque partie;
- Aller chercher du financement pour plus de lobby;
- Aider les groupes à influencer les personnes élues de leur territoire;
- Informer les groupes sur les avancées de la Politique d'égalité et la publiciser ainsi que les actions.

Il est à noter que quatre participantes n'ont pas répondu à cette question.